

Syndicat Mixte Interdépartemental



du Parc d'Activités de la Croisière

DOSSIER DE CREATION DE LA ZAC DE LA CROISIÈRE

PIECE N°5 – PROGRAMME GLOBAL PREVISIONNEL DES CONSTRUCTIONS

APPROUVE PAR DELIBERATION LE :



PROGRAMME GLOBAL PRÉVISIONNEL DES CONSTRUCTIONS

La ZAC de la Croisière porte sur un périmètre opérationnel total d'environ **45,4 hectares**.

La surface urbanisable représente 30 ha environ après déduction des surfaces de zones humides et des voiries pré-existantes.

Après déduction des emprises nécessaires à la réalisation des espaces paysagers, des infrastructures et des ouvrages de gestion des eaux pluviales, **la surface cessible de l'opération représente environ 26 hectares**.

Le programme prévisionnel des constructions à vocation économique envisagé prévoit :

- ➔ **L'accueil d'activités industrielles et logi-industrielles, des grands comptes, des entreprises de taille intermédiaires (ETI), ainsi que des activités artisanales, de services et commerces (hors commerces de détail).**
- ➔ **Le développement d'une surface de plancher maximale prévisionnelle de 160 000 m² environ.**

Le programme prévisionnel exposé ci-avant pourra légèrement varier sous réserve de respecter les équilibres de l'opération, l'économie générale du projet ainsi que les principes d'aménagement structurants définis au dossier de création.